



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 23

7 juin 1972

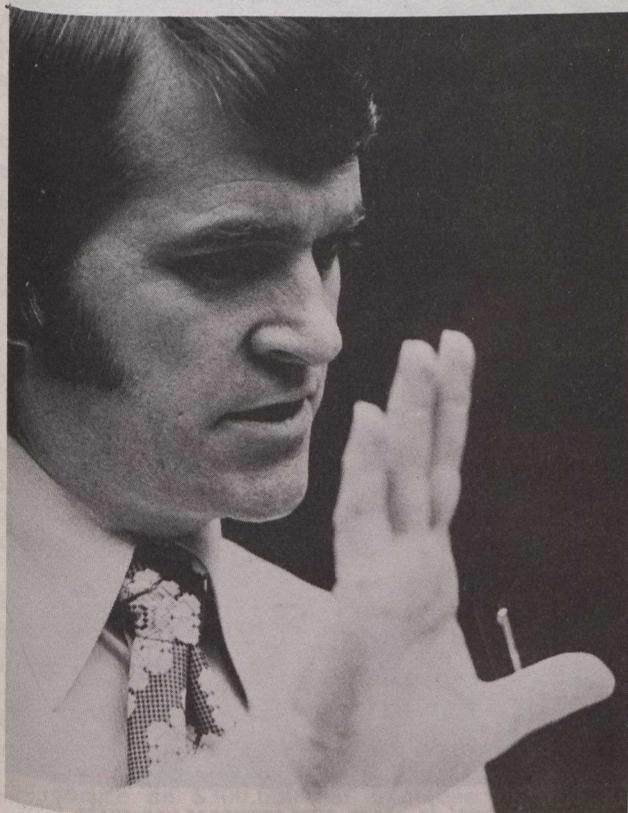
DE MEILLEURES PHOTOGRAPHIES DE LA LUNE, GRÂCE À UN CANADIEN

Des millions de téléspectateurs ont récemment été étonnés de la qualité améliorée des images transmises depuis la lune par les astronautes de la mission Apollo 16. Cette amélioration est due à un Canadien, qui a réussi à mettre au point un procédé permettant de transmettre les images les plus claires que l'on ait vues jusqu'à maintenant de la surface de la lune.

M. John David Lowry, de Toronto, jeune inventeur (39 ans) du procédé de transformation de l'image (*Image Transform Process*) dit qu'il a réussi à amé-

liorer de façon marquée la qualité de la réception "en décomposant le signal électronique puis en le recomposant, après avoir éliminé les imperfections et les égratignures de l'image et en avoir assuré la stabilité, la faible granularité, la fidélité des couleurs et des tons, la haute définition et l'amélioration du contraste". M. Lowry est directeur de la société *Image Transform of Canada Limited*, de Toronto, et vice-président de la *Image Transform Inc.*, de North Hollywood (Californie), qui appartient en grande partie à des intérêts canadiens.

Voici une invention qui va révolutionner les techniques cinématographiques en permettant aux producteurs de films d'utiliser un procédé magnéto-scopique beaucoup moins coûteux, et de faire dé-



John David Lowry

SOMMAIRE

De meilleures photographies de la lune, grâce à un Canadien	1
Nominations diplomatiques	3
Subventions du Conseil des Arts	3
Population masculine à la baisse	3
Vente de poudre de lait écrémé au Mexique	3
Emplois d'été aux Jeux olympiques de Munich	4
Du travail d'été pour les Indiens	4
De la vie militaire à la vie civile	5
La Loi sur les explosifs	6
De nouvelles découvertes de pétrole dans l'Arctique	6
Conférence de l'ONU sur l'environnement	7
L'importation de bovins d'Australie	7
Accord sur la sécurité sociale	8
Un laboratoire de recherche à Igloolik	8

velopper électroniquement les bandes utilisées pour obtenir un film de type courant. Elle rendrait également possible le traitement de nombreuses pellicules actuellement versées aux archives, mais dont la projection est interdite en raison du risque d'incendie qu'elles présentent. Les défauts techniques et les égratignures en seraient éliminées au cours du traitement.

En février dernier, M. Lowry a porté à l'attention de l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (NASA) son procédé unique de transformation de l'image lors du visionnement d'un film réalisé à partir de bandes magnétoscopiques montrant des détails inédits du vol Apollo 15.

Un membre de l'équipe d'analystes des photographies scientifiques prises en orbite, M. Harold Masurky, a déclaré, lors d'une entrevue au Centre de contrôle de Houston, que l'on pouvait comparer cette expérience "à celle de regarder un oiseau avec de bonnes lunettes d'approche plutôt qu'à l'oeil nu".

La technologie du traitement des images retrans-

mises en direct de la lune est identique à une partie des techniques mises au point par la *Image Transform* pour la réalisation de films à partir de bandes magnétoscopiques. La *Image Transform Inc.*, a également entrepris quelques études de faisabilité pour le compte de la NASA dans le cadre du futur programme Skylab (stations orbitales).

En qualité de vice-président de la société *Image Transform Inc.*, M. Lowry dirige une équipe d'ingénieurs et de techniciens hautement spécialisés. Parmi les membres de l'équipe on compte l'ingénieur en chef M. Kenneth Hollard, qui a déjà travaillé à la *Video Devices Company* et à la *Hollywood Video Centre*, et M. James Shepherd, l'ingénieur chargé des projets concernant l'ensemble du vol Apollo 16. M. Jack Sinclair, anciennement directeur des opérations au poste CFTO, le plus grand centre de production de télévision au Canada, et M. Lowry lui-même se sont rendus à Houston avec M. Shepherd pour coordonner toutes les transmissions en direct des signaux depuis la lune et autour du globe.



Grâce à l'invention de M. Lowry, on a pris cette photo de grande qualité d'une projection télévisée de l'astronaute

C. Duke ployant le genou pour ramasser une roche lunaire à l'aide d'une paire de pinces, sous le regard de J. Young.

NOMINATIONS DIPLOMATIQUES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé les nominations suivantes qui prendront effet dans les prochains mois:

M. Ernest Adolphe Côté, d'Ottawa, solliciteur général adjoint du Canada, est nommé ambassadeur en Finlande. Il remplacera M. F.G. Hooton qui rentrera au Canada.

M. Jean Martial Côté, d'Ottawa, chef du protocole, ministère des Affaires extérieures, est nommé ambassadeur en Suisse. Il succédera à M. James Alan Roberts qui prendra sa retraite.

M. John Maurice Harrington, d'Ottawa, directeur des Affaires du Pacifique au ministère des Affaires extérieures, est nommé au poste de haut-commissaire à la Jamaïque. Il remplacera M. V.C. Moore qui retournera au Canada.

M. Thomas Paul Malone, d'Edmonton, commandant adjoint et représentant du ministère des Affaires extérieures au sein du personnel de direction du Collège de la Défense nationale à Kingston, est nommé au poste d'ambassadeur en Israël. Il remplacera M. C.E. McGaughey qui succédera à M. Malone au Collège de la Défense nationale.

M. James Joachim McCardle, d'Ottawa, présentement ambassadeur en Irlande, devient haut-commissaire du Canada en Australie et haut-commissaire au Fidji. Il succédera à M. A.R. Menzies dont la nomination au Conseil de l'Atlantique-Nord a déjà été annoncée.

M. Kenneth Douglas McIlwraith, d'Ottawa, directeur des Services de sécurité du ministère des Affaires extérieures, est nommé ambassadeur en Norvège. Il succédera à M. G.K. Grande qui rentrera au Canada.

M. David Chalmer Reece, de Winnipeg, participant actuellement au Programme de perfectionnement biculturel de la Fonction publique à Québec, est nommé au poste de haut-commissaire du Canada à la Trinité-et-Tobago, avec accréditation aux Barbades. Il remplacera M. G.A. Rau qui rentrera au Canada.

SUBVENTIONS DU CONSEIL DES ARTS

Le Conseil des Arts du Canada annonce l'attribution de subventions d'une valeur globale de \$1,527,000 à six institutions artistiques de premier plan. D'autres subventions dans le domaine des arts seront annoncées au cours de l'année.

Le Ballet national du Canada (Toronto) reçoit \$600,000 pour sa saison 1972-73. Cette compagnie a inscrit à son programme une nouvelle oeuvre classique chorégraphiée par Rudolph Nureyev, qui y tiendra le premier rôle, avec comme partenaire, une danseuse du Ballet national. Une tournée de 25 semaines mettra ce spectacle à la portée d'un vaste public. Une somme de \$300,000 est accordée aux Grands ballets canadiens (Montréal) pour une saison compor-

tant des représentations à Montréal, Québec, Ottawa et Winnipeg.

Le Festival de Stratford reçoit \$435,000 pour sa saison 1972, dont le programme prévoit notamment la présentation de trois oeuvres canadiennes: *Mark*, pièce de Betty Jane Wylie; *Patria*, opéra de chambre de Murray Schafer; et une version anglaise de *La Guerre, Yes Sir!*, pièce de Roch Carrier.

La revue *Arts/Canada* (Toronto) obtient \$107,000 pour ses frais de publication en 1972-73. Cette revue consacrera des numéros spéciaux à l'art des provinces des Prairies, à la peinture du Québec et à l'art des Indiens du Canada.

Le Centre du théâtre canadien (Toronto), qui fournit des services et des informations aux gens de théâtre, obtient \$50,000 pour la poursuite de ses activités.

Une somme de \$35,000 est attribuée à l'Institut international de musique du Canada (Montréal) pour son concours international de violon, qui se déroulera à Montréal du 27 mai au 13 juin.

POPULATION MASCULINE À LA BAISSÉ

La proportion d'hommes par rapport à l'ensemble de la population du Canada est descendue à 50.1 % en 1971, contre 50.2 % cinq ans plus tôt. Cette tendance à la baisse s'est manifestée dans toutes les provinces et tous les territoires, sauf en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick où le pourcentage d'hommes (50.3 %) est demeuré inchangé du recensement de 1966 à celui de 1971.

Le Yukon avait la plus forte proportion d'hommes en 1971, soit 53.9 %; cependant, il y a eu baisse par rapport à 1966 (54.3 %). Venaient ensuite les Territoires du Nord-Ouest avec 52.5 %, contre 54.2 % en 1966.

En 1971, le Québec avait le plus faible pourcentage d'hommes, soit 49.7 %, contre 49.9 % cinq ans plus tôt; le nombre d'hommes en Ontario a diminué de 50.0 % à 49.9 %. Ces deux provinces étaient les seules où l'élément féminin prédominait.

VENTE DE POUDRE DE LAIT ÉCRÉMÉ AU MEXIQUE

Un accord sur la vente de 61 millions de livres de poudre de lait écrémé canadien évalué à 17 millions de dollars, a été conclu entre la Commission canadienne du lait (agence gouvernementale de soutien des prix des produits laitiers) et la Conasupo (agence chargée des achats du Gouvernement mexicain).

Un porte-parole de la Commission a déclaré que le volume de cette transaction représentait environ le tiers de la production de poudre de lait écrémé canadien disponible aux fins d'exportations, pour l'année 1972.

EMPLOIS D'ÉTÉ AUX JEUX OLYMPIQUES DE MUNICH

En plus de travailler cet été en Europe dans le cadre du Programme international d'échange d'emplois d'été pour les étudiants, Mike Kassner, vingt et un ans, étudiant en commerce, aura la chance de gagner sa vie et en même temps de voir les Jeux olympiques de Munich, qui auront lieu en août. Il est l'un des jeunes Canadiens que l'on a acceptés pour travailler dans le Village olympique.



Mike Kassner

En vertu de ce programme, environ trois mille occasions d'emploi en Europe ont été offertes à des étudiants canadiens de niveau post-secondaire du Canada. Les pays participants au programme sont l'Autriche, la Belgique, la Grande-Bretagne, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et la Suisse. Chaque pays offre un type d'emploi différent, qui dans l'agriculture, qui dans les services publics, dans la construction et dans la fabrication (voir le *Bulletin hebdomadaire canadien* du 5 avril 1972, page 4).

Mike se prépare à entrer en quatrième année à l'Université Queen, à Kingston, et c'est là qu'il a vu l'annonce des emplois aux Jeux olympiques. Il fait actuellement, comme l'an dernier, un stage d'été à la Société centrale d'hypothèques et de logement à Ottawa. Il n'a pas eu de peine à satisfaire à la condition voulant que les postulants connaissent l'allemand car ses parents sont tous deux Autrichiens et il parle l'allemand couramment.

Plus de 250 demandes ont été transmises aux autorités allemandes, chargées du recrutement pour le Village olympique et qui travaillent en collaboration avec le Bureau central du travail d'Allemagne. Pendant trois semaines les occasions d'emploi ont été offertes exclusivement aux Canadiens.

Les étudiants logeront au Village et rempliront diverses fonctions, toutes en rapport avec la restauration (excepté le service aux tables). Ils seront logés et nourris et recevront un uniforme. Bien que Mike ne sache pas encore en quoi consistent ses futures fonctions de travailleur au transport, "peut-être à charger des camions", il sait qu'il gagnera environ 650 marks allemands par mois, plus un boni de 250 marks par mois, s'il remplit son contrat, c'est-à-dire s'il travaille du 1er juillet au 15 septembre. Mike pense que ses gains à la SCHL lui permettront de mettre assez d'argent de côté d'ici à la date de son départ, le 30 juin, pour payer ses frais de voyage aller et retour, l'une des conditions de

l'emploi. Il espère aussi assister en partie aux Jeux, particulièrement aux épreuves de plongeon, ... l'un de ses sports favoris.

DU TRAVAIL D'ÉTÉ POUR LES INDIENS

À la sortie des classes en juin prochain, les élèves indiens du cours secondaire ne sauront que faire de leur temps. Quelques-uns quitteront leur famille et leur réserve à la recherche d'un emploi dans les grands centres. La plupart ne sauront que faire, sinon flâner près de la réserve et recevoir une prestation de bien-être social.

Toutefois, 98 élèves seront à l'oeuvre dans le cadre du projet fédéral d'emploi pour les élèves indiens des écoles secondaires. Ils s'intéresseront aux problèmes touchant les Indiens, tout en gagnant un peu d'argent.

BUT PRINCIPAL DU PROJET

La plupart des jeunes ne pensent qu'à s'asseoir tout l'été et s'ennuient à ne rien faire. Ils ne veulent pas s'éloigner de la réserve pour chercher un emploi. Le but principal du projet est de combler cette lacune, mais ce n'est pas le seul. L'année 1971 fut celle des programmes nationaux de stimulants de l'emploi. En plus du programme des travaux d'hiver, nous avons eu Perspectives-jeunesse.

À l'intérieur de ces deux programmes, les élèves indiens des écoles secondaires ont trouvé bon nombre d'emplois. Mais les responsables de la Direction des services d'éducation au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien avaient des motifs encore plus sérieux pour s'intéresser de près à ces projets.

Leur premier souci était de ramener dans les réserves les élèves ayant fréquenté des écoles urbaines et qui étaient tentés de rester à la ville pendant l'été. Leur seconde préoccupation était de faire bénéficier les réserves de l'apport physique et social des élèves à leur milieu.

Et sur le plan économique, cela signifiait plus de fonds disponibles pour des programmes d'améliorations communautaires. Cela signifiait également que les élèves feraient connaissance avec le monde du travail, puisque la plupart touchaient pour la première fois un chèque de salaire.

Par-dessus tout, les fonctionnaires supérieurs espéraient que les élèves éviteraient, du fait de leur travail, d'aller allonger la liste des assistés sociaux, tout en apprenant à se rendre utiles au service des leurs.

Rickey faisait partie de l'équipe de ballon-panier de son école. Il était donc bien préparé pour établir un programme récréatif dans sa réserve de Caughnawaga. Le matin, il initiait au baseball les 25 jeunes de 7, 8 et 9 ans qui fréquentaient son terrain de jeux, et l'après-midi, il leur enseignait les secrets du ballon-panier.

"C'était une expérience précieuse pour moi de

voir évoluer ces enfants, dit Rickey. L'an prochain, je veux faire à l'université des recherches en psychologie du comportement, et ce programme d'été est vraiment ce qu'il me fallait. J'ai aussi remarqué que les jeunes s'aiment réellement entre eux. Quand ils luttent contre un autre, ce n'est pas par animosité, mais dans un geste de défi qui semble vouloir dire: "Peux-tu faire mieux?"

PLANIFICATION DU PROGRAMME

La planification du programme a commencé fin mai quand le Gouvernement fédéral a annoncé qu'il accordait \$500,000 pour ce projet. L'argent fut partagé entre les régions, selon le nombre des élèves. Pour sa part, Québec reçut \$56,290 (ou 11 pour cent). Les élèves travaillaient six semaines en moyenne, au taux de \$1.75 l'heure, soit le taux de salaire minimum fixé par le fédéral.

Le choix des projets était laissé aux chefs et aux conseils de bandes qui se faisaient souvent aider par les élèves eux-mêmes. Les projets portaient entre autres des travaux de nettoyage antipollution et des activités récréatives ainsi que l'enregistrement sur ruban des histoires de bandes et des légendes telles que les racontaient les anciens de la réserve.

Les élèves s'affairaient à peindre des maisons, à dactylographier des lettres pour le chef, à nettoyer les cimetières, à surveiller les baigneurs, à démolir de vieilles maisons, à distribuer les chèques d'assistance sociale et à vendre des objets d'artisanat aux touristes.

La direction générale de ce programme était entre les mains du coordonnateur régional Léonard Paul, Indien de Bersimis.

"En répartissant l'argent des programmes, raconte M. Paul, j'évaluais toujours la qualité des projets plutôt que la quantité. Pour être acceptable, un projet ne devait pas être seulement un camouflage, mais un stimulant pour inspirer l'élève travailleur vers un idéal d'unité sociale," ajoute-t-il.

M. Paul a déclaré que le programme n'a pas été un succès partout parce que plusieurs réserves ne possèdent pas d'organisation sociale, surtout dans le Nord. Le but principal, à son point de vue, était de réunir des élèves indiens dans un travail commun au bénéfice de leur propre milieu. "Pendant les deux mois d'été, nous devons essayer de nous sentir Indiens de nouveau, parce que durant les dix autres mois nous agissons comme des Blancs."

UN PROGRAMME ENCORE PLUS PROFITABLE

M. Paul voudrait que les élèves indiens éveillent leur esprit à une certaine conscience sociale avant qu'on leur verse des fonds pour des programmes où l'on fait semblant de s'occuper.

Il entretient l'espoir qu'avec un peu plus de temps pour s'y préparer, le programme de cette année sera encore plus profitable dans ce sens. Tous les coordonnateurs sont d'avis que le succès du projet est en fonction des réserves particulières où les

élèves ont travaillé, réserves situées près des grands centres urbains, ainsi que celles qui sont dotées d'une bonne organisation sociale.

De tous côtés cependant, coordonnateurs, chefs et élèves, s'accordent pour recommander des subventions accrues.

"Nous avons besoin de plus d'argent afin de recruter plus de personnel", a affirmé M. Philipps. "L'été dernier, il y avait trop peu de personnes affectées au programme pour réaliser une oeuvre réellement valable."

Il dit encore que les chefs ont maintenant goûté au programme une fois et sont familiers avec ses rouages. Ils sont désireux d'y travailler l'été prochain et les demandes d'emplois seront plus nombreuses.

DE LA VIE MILITAIRE À LA VIE CIVILE

Un militaire de carrière, âgé de 44 ans, dirige une des activités les plus invraisemblables – du point de vue militaire – soit l'assistance aux militaires qui cherchent à s'adapter à la vie civile.

Le Major W. Freeman Anderson, ancien enseignant de Viking, Alberta, dirige le Programme d'aide au placement, qui est chargé d'aider les militaires de carrière, hommes et femmes, qui doivent retourner sous peu à la vie civile, ayant atteint l'âge de la retraite obligatoire.

Ce service, cependant, n'intéresse pas uniquement les militaires qui approchent de cet âge de la retraite obligatoire, quoiqu'il ait été conçu d'abord pour répondre à leurs besoins.

Le programme assure aux militaires l'orientation, la rédaction du curriculum vitae à l'intention d'employeurs éventuels, la formation professionnelle, le recyclage et des renseignements sur le marché du travail.

Il est mis en oeuvre en collaboration avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Lorsqu'un militaire approche de l'âge de la retraite et commence à se chercher un emploi civil, la Main-d'oeuvre du Canada intervient pour l'aider à se trouver une situation convenable.

Il y a environ 10,000 personnes qui quittent les Forces canadiennes chaque année, dont 4,000 prennent leur retraite. Les autres quittent après avoir terminé une ou deux périodes de service, afin de reprendre leurs études ou de se caser dans la vie civile.

Il n'existe aucune statistique sûre pour établir dans quelle mesure ce programme est une réussite: cependant, environ 3,000 de ceux qui approchent de la retraite s'en prévalent, et au moins 1,000 sont placés par la Main-d'oeuvre du Canada. D'autres se trouvent une situation par leurs propres moyens.

Le taux de placement des anciens militaires par la Main-d'oeuvre du Canada se situe à environ 30 p.100, ce qui est une amélioration du taux moyen de 20 à 25 p.100 dans le cas des non-militaires.

"Tout semble indiquer que le programme réussit

où cela compte: dans la découverte d'emplois", de dire le Major Anderson.

PRÉPARER SA RETRAITE

On ne se prépare pas à la retraite du jour au lendemain: à la vérité, il faut y mettre quelque cinq années.

Les dernières années de service peuvent être très importantes, la dernière année constituant la période critique. C'est durant ce temps que la chasse aux emplois civils commence et que l'on choisit l'emploi qui nous convient.

C'est comme toute autre entreprise dans la vie; il faut établir des priorités, et, selon le Major Anderson, la première priorité est le choix de l'emploi pour lequel les années de formation et d'expérience militaires vous ont le mieux préparé.

Le Major Anderson souligne que nombre de personnes commettent l'erreur de déterminer l'endroit où ils veulent s'établir avant d'étudier les perspectives d'emploi, et que plusieurs s'établissent définitivement avant même de commencer à se chercher un emploi. Selon lui, c'est là une grave erreur.

La dernière année de service doit être consacrée à se trouver un emploi, puisqu'au cours de cette année finale tout ce qu'on exige d'un militaire qui doit être mis à la retraite est un avis de départ de 30 jours.

Les Forces canadiennes consacrent \$144,000 par année en subventions à l'éducation post-secondaire des militaires. Ceux d'entre eux qui sont près de prendre leur retraite commencent à s'orienter vers la vie civile et profitent de ce programme pour accumuler quelques titres qui leur seront utiles. Une des grandes difficultés qui confrontent toujours le Programme d'aide au placement est l'établissement d'équivalences entre les titres et qualités militaires et ceux de la vie civile.

Une première percée a été opérée dans ce domaine dans le cas des techniciens de véhicules, en ce sens que les provinces ont accepté que leur formation militaire soit considérée comme équivalant aux programmes d'apprentissage provinciaux. Un technicien de véhicules entièrement qualifié peut donc passer un examen de mécanicien professionnel sans refaire de stage d'apprentissage.

Le Major Anderson collabore aussi depuis quelque temps avec la Main-d'oeuvre du Canada à l'élaboration d'un nouveau programme selon lequel les militaires retraités pourront passer directement des Forces armées à un collège communautaire pour y parfaire leurs titres et qualités.

Le Major Anderson emploie tous les moyens dont il dispose pour faire comprendre aux militaires l'essentiel de son programme, c'est-à-dire qu'il faut préparer sa retraite. Il fait de nombreuses visites aux bases et stations, et prononce des causeries. Au cours des deux dernières années, il a rédigé plus de 34 articles, sous la rubrique "The Outside World"

(Le Monde extérieur), qui ont été distribués à plus de 60 journaux de stations et de bases militaires. Dans dix ans, au soir de sa propre carrière, le Major Anderson espère qu'il saura mettre en pratique ce qu'il aura tant de fois prêché.

LA LOI SUR LES EXPLOSIFS

Le Gouvernement fédéral ne compte pas ajouter d'autres restrictions, par voie de législation ou à l'aide d'un règlement, à la vente, l'achat ou la possession des cartouches de sûreté pour carabines, pistolets ou fusils. Il en va de même pour les poudres et amorces dont se servent ceux qui chargent eux-mêmes leurs cartouches.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald S. Macdonald, ayant tenu compte des nombreuses observations qui lui ont été communiquées par diverses associations de tir ou de chasse du Canada, a déclaré que le projet de loi C-7, actuellement à l'étude en Chambre des communes, ne contient aucune nouvelle disposition qui touche les chasseurs, tireurs, clubs de tir et autres groupements de sportifs ou ceux qui chargent eux-mêmes leurs cartouches.

Une bonne partie de la controverse soulevée par le projet de loi C-7 provenait de la présence du terme "munitions" dans la définition d'un explosif. Plusieurs groupes de sportifs avaient conclu que la nouvelle loi imposerait des restrictions à tous les genres de munitions.

Le ministre a déclaré qu'il n'en était absolument pas question; que la définition d'un explosif énoncée dans le projet de loi était identique à celle de la Loi sur les explosifs sauf que la terminologie avait été modernisée. Dans les deux cas, l'expression "les munitions de toutes sortes" est utilisée. La nouvelle loi n'imposera aucune nouvelle restriction quant aux explosifs d'usage courant et l'on ne prévoit pas effectuer de changements à la loi actuelle quant à la vente, à l'entreposage ou au maniement des cartouches de sûreté.

"Le projet de loi C-7, a ajouté M. Macdonald, a pour but de moderniser les mesures législatives se rapportant aux explosifs car depuis 1956, année de la dernière modification de la loi, les techniques et l'utilisation des explosifs ont beaucoup évolué."

DE NOUVELLES DÉCOUVERTES DE PÉTROLE DANS L'ARCTIQUE

Deux nouvelles découvertes de pétrole effectuées par les équipes de forage de la société Panarctic, ainsi que des échantillons additionnels en provenance d'un puits déjà testé, ont été salués par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, comme des preuves de plus en plus éloquentes des ressources potentielles du Nord canadien.

La nouvelle, rendue officielle à Ottawa par le ministre lui-même, et à Calgary, par M. Charles Hetherington, président de la société *Panarctic Oils Ltd.*, mentionne que deux des nouveaux gisements pétrolifères ont été trouvés au cours de la fin de semaine du 22 avril: l'un, au puits Tenneco et al. Thor P-38 situé sur l'île Ellef Ringnes, à proximité de l'endroit où la société vient de repérer des nappes de gaz naturel; et l'autre, au puits Romulus C-42, sur l'île Ellesmere. La semaine dernière, faisant suite à la première découverte de pétrole brut dans les îles de l'Arctique, le 24 février, de nouveaux échantillons étaient extraits du puits Romulus C-42.

Au puits Thor, un forage d'essai à 3,870 pieds a fait jaillir à la surface du pétrole de 40 degrés de densité A P I. La poursuite du forage a démontré que le filon pourrait bien n'être pas assez important pour donner lieu à une exploitation commerciale. Le puits est situé sur des concessions appartenant entièrement à la société *Panarctic*.

Au puits Romulus, un forage à 9,000 pieds, a ramené du gaz à la surface, avec une récupération, à partir de 1,325 pieds, de pétrole léger ou condensé de 48 degrés de densité A P I. Durant la fin de semaine, un autre forage, cette fois exécuté à 10,142 pieds dans une couche géologique plus profonde, a ramené du gaz avec une récupération, à partir de 510 pieds, de pétrole léger ou condensé de 54 degrés de densité A P I.

Ces récupérations d'hydrocarbures liquides suivent de près la première découverte de pétrole brut dans les îles de l'Arctique; celle-ci avait été faite à une profondeur de 3,425 pieds, dans le puits Romulus C-42.

Commentant ces récents développements, Monsieur Hetherington a qualifié de "significatives" les découvertes de pétrole brut près de l'île Ellef Ringnes, dans le bassin Sverdrup, de même que sur l'île Ellesmere dans l'est de l'Arctique.

Même si ces nouveaux gisements sont distants de quelque 300 milles, leur découverte servira, selon M. Hetherington à stimuler la recherche de pétrole à travers toute la région du bassin Sverdrup. Il a ajouté que l'affluence d'hydrocarbures à plusieurs niveaux dans le puits Romulus fournissait des indications favorables pour de larges secteurs de l'île Ellesmere.

CONFÉRENCE DE L'ONU SUR L'ENVIRONNEMENT

Le ministre de l'Environnement et des Pêches, M. Jack Davis, dirigera la délégation canadienne à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain qui doit se tenir à Stockholm du 5 au 16 juin.

La Conférence de Stockholm, à laquelle plus d'une centaine d'États envoient des représentants, est la première réunion intergouvernementale de grande envergure qui s'occupe de la gamme entière des problèmes environnementaux. Elle a été consti-

tuée par l'Assemblée générale en décembre 1969, et a reçu le mandat suivant: "fournir une structure pour l'étude détaillée, dans le cadre des Nations Unies, des problèmes du milieu humain afin d'attirer l'attention des gouvernements et de l'opinion publique sur l'importance et le caractère urgent de cette question, et d'identifier les aspects du problème qui ne peuvent être résolus qu'au moyen d'une coopération et d'une entente internationale."

Le vice-président de la délégation canadienne sera M. Alan Macnaughton, sénateur. Les autres délégués seront le Dr Victor Goldbloom, ministre responsable de la qualité de l'Environnement du Québec; M. William Yurko, ministre de l'Environnement de l'Alberta; M. Eymard Corbin, député, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement; et M. Paul Tremblay, sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures. Les délégués suppléants sont M. Edward Schreyer, premier ministre du Manitoba; M. Glen Bagnell, ministre des Mines de la Nouvelle-Écosse; M. G.W.M. Cockburn, ministre des Pêches et de l'Environnement du Nouveau-Brunswick; M. William C. Doody, ministre des Mines, de l'Agriculture et des Ressources de Terre-Neuve; et M. R.F. Shaw, sous-ministre de l'Environnement.

La délégation sera aidée par des conseillers des services fédéraux et provinciaux et par les représentants suivants d'organisations non-gouvernementales canadiennes: M. James MacDonald, Congrès canadien du Travail; M. George Manuel, Fraternité indienne nationale; M. David McCreery, Conférence nationale de la jeunesse; Mlle C.N. Norminton, Fédération canadienne de l'Agriculture; et M. Louis Renzoni, Association des Mines du Canada.

L'IMPORTATION DE BOVINS D'AUSTRALIE

Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, a annoncé l'attribution de permis d'importation de bovins australiens en faveur de 75 postulants.

Les permis ont été expédiés aujourd'hui par la poste à chacun de ceux qui en ont fait la demande et répondent aux conditions requises. Il s'agit de la première importation au Canada de bovins en provenance d'Australie.

On a alloué aux détenteurs de permis l'une des trois dates suivantes d'expédition: juillet 1972, novembre 1972 et mars 1973. En fait, les dates allouées se conformeront à l'ordre de réception des demandes.

Les bovins importés seront transportés par avion et logés dans les installations de quarantaine de l'aéroport international d'Edmonton, de Leduc (Alberta).

Les bovins seront soumis à une première quarantaine en Australie et à une deuxième d'au moins 90 jours, lors de leur arrivée à Edmonton. Pourvu qu'ils répondent aux conditions sanitaires requises, ils seront alors dirigés vers leur propriétaire.

DE MEILLEURES PHOTOGRAPHIES DE LA LUNE, GRÂCE À UN CANADIEN

(suite de la page 2)

DÉBUT DE CARRIÈRE AU RÉSEAU ANGLAIS DE RADIO CANADA

M. Lowry a reçu plusieurs prix internationaux pour la production et la direction de films et de bandes magnétoscopiques. Sa carrière a débuté en 1952, quand il est entré au service du réseau anglais de Radio Canada à Toronto. A l'emploi de la société *Advertel*, il a activement pris part à la première mise au point du montage électronique et il a collaboré avec la société *Canadian Westinghouse* à mettre au point le stabilisateur de caméra *Wesscam* pour la photographie aérienne en hélicoptère.

La gestion de la *Image Transform Inc.* est confiée au président, M. Ronald Gunning. Cet avocat de société, né à London (Ontario) a mis au service de l'entreprise plus de 18 ans d'une expérience acquise dans le monde des affaires.

M. Douglas McCutcheon, président de *Image Transform*, de Toronto, et M. Lowry faisaient partie de la mission commerciale qui a quitté le Canada le 26 mai pour se rendre en France, en Belgique et en Hollande afin de prospecter des débouchés européens pour l'invention de M. Lowry.

UN LABORATOIRE DE RECHERCHE À IGLOOLIK

Un laboratoire pour la recherche scientifique sera construit prochainement au coût de \$500,000. à Igloolik, le principal établissement esquimau de la région du bassin Foxe, dans les Territoires du Nord-Ouest.

En annonçant la nouvelle à Frobisher, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a précisé que le laboratoire fournira du matériel de première nécessité aux scientifiques.

"L'intérêt accru manifesté par les services gouvernementaux a dépassé de beaucoup les attentes, d'ajouter M. Chrétien, et il ne fait aucun doute que le laboratoire sera utilisé à pleine capacité.

"Dans le cadre de la nouvelle politique pour les années '70, où l'accent est mis sur le milieu humain et les ressources renouvelables du Grand Nord, a poursuivi le ministre, il convient d'entreprendre les recherches nécessaires pour atteindre nos objectifs. Dans cette perspective, Igloolik est très bien situé pour accueillir un laboratoire scientifique."

Sur le plan historique, ainsi que sur le plan géographique, Igloolik se situe vraiment au centre du

peuplement esquimau au Canada. La communauté continue d'ailleurs de s'accroître (la population actuelle se chiffre par 700, la presque totalité étant de race esquimaude) et se trouve située dans une région où les ressources renouvelables sont d'une abondance exceptionnelle. La localité esquimaude est sise sur les côtes de l'Arctique, dans une région d'une grande diversité géographique, climatique et topographique, à l'intérieur de latitudes géographiques et géomagnétiques raisonnablement élevées.

L'établissement d'un laboratoire dans l'Est de l'Arctique favorisera l'essor de la recherche scientifique dans les sciences humaines et dans d'autres disciplines importantes, dont les résultats seront précieux pour la solution des problèmes locaux.

ACCORD SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le ministre de la Santé et du Bien-être social, M. John Munro, a fait part, le 24 avril, de la ratification d'un accord sur la sécurité sociale entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne. L'échange des documents de ratification de l'Accord, signé à Ottawa en mars 1971, a eu lieu à Bonn, le 30 mars 1972 et, conséquemment, l'Accord est entré en vigueur le 1er mai 1972.

Il est prévu aux termes de cet Accord que, sous réserve de certaines conditions, des pensions du régime allemand pourront être versées au Canada à des citoyens canadiens ou allemands qui y sont admissibles.

"Il existe, a déclaré le ministre, des accords réciproques de sécurité sociale de divers types entre le Canada et nombre d'autres pays, y compris l'Angleterre et la France. Nous estimons toutefois que cet Accord représente un pas important en avant en ce qu'il permet à des Canadiens d'origine allemande de jouir de certains avantages en matière de sécurité sociale qu'ils ont acquis avant de venir au Canada.

"En vertu du présent Accord, a ajouté Monsieur Munro, bon nombre de citoyens canadiens d'origine allemande pourront, pour la première fois, toucher les prestations qu'ils auront acquises aux termes des régimes allemands de sécurité sociale, avant d'immigrer au Canada.

"Les programmes canadiens touchés par l'Accord, a poursuivi M. Munro, comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime de sécurité de la vieillesse et le Régime de rentes du Québec. Des Canadiens admissibles à ces pensions et vivant à l'étranger touchent des prestations aux termes de ces régimes depuis quelque temps déjà."